

de biefs en écluses



ARECABE - ASSOCIATION POUR LA RÉOUVERTURE DU CANAL DE BERRY -
B.P.314 18103 VIERZON Cedex - Tél : 06 81 04 67 86 - Fax 02 48 52 03 72 - info@arecabe.org - www.arecabe.org

EDITO

Le Canal : un territoire à partager ?

Un canal est un territoire complexe ; ce n'est pas seulement une ligne d'eau, mais tout un ensemble de berges, de chemins, de plantations, et d'ouvrages d'art. Il met en jeu tout le paysage environnant, par l'image qu'il en donne, et par la fréquentation qu'il induit.

Par ailleurs, ce territoire entretient une fonction essentielle : un axe de communication, voie de passage ouverte sur les territoires voisins et lointains (notion qu'il est bon de rappeler souvent).

A partir de là, il va attirer des "utilisateurs" divers : promeneurs flâneurs ou randonneurs, cyclistes, pêcheurs, et navigateurs bien sûr... en fonction des qualités d'aménagement et d'entretien du site.

Un peu partout en France un débat est lancé. Et notre canal, plus que tout autre peut-être, ne saurait y échapper.

En effet, il peut avoir besoin d'une clientèle la plus large possible pour justifier les investissements consés-

Fin du dépôt des ordures ménagères dans le Canal de Berry au CHAUTAY début 2004.

Depuis longtemps, la commune du CHAUTAY utilisait le Canal de BERRY pour se débarrasser de ses ordures ménagères. A 50 mètres de l'église Saint-Saturnin du XIIème siècle, derrière un cache misère composé d'une haie de conifères, des vélos et plastiques en tous genres poussaient dans notre malheureux canal.

Un espoir pourtant.

Un syndicat regroupant LE CHAUTAY, LA GUERCHE SUR L'AUBOIS et d'autres communes aux alentours, va permettre à ces communes de traiter les ordures ménagères à FOURCHAMBAULT. Le choix de la société privée est en cours, décision fin 2003.

Maintenant le SIRCABVA, syndicat du canal, de GROSSOUVRE à MARSEILLES LES AUBIGNY, présidé par Jean-Yves CAGNARD, maire de la CHAPELLE HUGON va devoir, l'ARECABE le souhaite, étudier les travaux pour déboucher le canal dans les trois communes de GROSSOUVRE, LA CHAPELLE HUGON et LE CHAUTAY qui ont utilisé le canal de BERRY comme dépotoir, avec risques de pollution industrielle.

Assèchement de la tranchée d'AUGY SUR L'AUBOIS, le SIRCABVA prévoit la réfection des perrés.

Après avoir restauré l'écluse des PRESLES, le SIRCABVA a asséché le canal entre le pont de ARNON et l'écluse de LIENESSE sur le secteur de la tranchée d'AUGY. Les perrés vont bientôt être restaurés.

(Bernard DECLERK)



Passé la haie de conifères ...



le spectacle est moins séduisant!



l'écluse des Presles

Suite page 02 ->

décembre 2003
N° 19

C'est un défenseur du canal de la première heure que Jean-Claude Cailloux et Hervé Morvan ont rencontré en la personne du maire de Saint-Just M. Jean-Paul Joffroy .

Alors qu'il n'était que simple conseiller municipal au début des années soixante dix, il prônait déjà le maintien en eau du canal de Berry alors qu'une grande majorité de municipalités voisines telles que Saint-Denis-de-Palin ou Annoix se lançaient dans des politiques de comblement, de vente aux particuliers, et d'aménagements divers.

Enfant du pays, il a connu le canal en activité, la scierie qui débitait les bois de Tronçais arrivés en radeaux puis tractés hors de l'eau par des chevaux, les familles de marinières etc. ...

Aujourd'hui ce maire sympathique et convivial est persuadé de l'intérêt touristique que peut avoir le canal .



M. JOFFROY, Maire de ST-JUST

Avec un linéaire en eau à 80 % et parfaitement entretenu le maire de Saint-Just rêve de relier le cœur de sa commune au plan d'eau du Val d'Auron à Bourges ce qui constituerait un axe de promenade formidable pour les amateurs de tourisme de nature.

On comprend fort bien l'insatisfaction de M. Joffroy l'été dernier avec l'assèchement total de plusieurs biefs . L'Auron qui alimente cette partie du canal n'a pu remplir son rôle et s'est retrouvée dans le même état que le canal à sec....

Les lâchers de Goule furent impossibles et la canicule de juillet et août furent à l'origine de la mortalité de plusieurs centaines de kilos de poissons.

Aux mécontentement des riverains incommodés par les odeurs nauséabondes se sont ajoutées les insatisfactions



Le bief de ST-JUST au Printemps et en Août 2003

des pêcheurs . Ces derniers, adhérents du « martin pêcheur » ou membres de la fédération de pêche du Cher, se sont mobilisés pour recouvrir les cadavres de chaux vive.

Le spectacle de désolation fit la une de la presse écrite et télévisée , une publicité dont se serait bien passée la commune de Saint-Just.

Ce n'est qu'à la fin octobre que les biefs retrouvèrent leur niveau normal.

Ce problème récurrent et non exceptionnel toutefois accentué par la canicule démontre de la fragilité du maintien en eau du canal sur cette partie.

Une solution alternative au grand plan d'eau préconisé par une étude récente vers Bessay le Fromental (projet abandonné semble-t-il) serait peut-être dans l'aménagement de plusieurs points d'eau réservoirs tout au long de l'Auron ou se trouvent de nombreuses sources.

Si cette question ne sera pas réglée dans un proche avenir, saluons toutefois les travaux entrepris par le syndicat « Saint-Just / Vierzon » sur Vauroux et l'Etourneau ou curage, décaissement , dépose de revêtement étanche sont programmés pour un coût important. (Hervé Morvan)

quents que demande sa réhabilitation. Et les résultats présentés par les promoteurs des « voies vertes » peuvent séduire les aménageurs (voir l'article sur l'Entente). Comment notre association doit-elle se situer dans ce débat ? C'est la réflexion que je vous propose d'ouvrir au travers de notre Lettre aux Adhérents, avec un point d'orgue à l'occasion de nos Journées De Biefs en Ecluses 2004.

Quelques questions lourdes se posent : quels équipements peuvent être envisagés ? Doit-il y avoir une priorité dans leurs réalisations, et ne risquent-ils pas d'entraver la remise en navigation ?

Amis de l'ARECABE, vous défendez avec nous cet objectif fondamental, mais vous êtes également marcheurs, cyclistes, pêcheurs, et vous souhaitez voir se réhabiliter le territoire du canal. Pour engager au mieux le dialogue avec tous nos partenaires potentiels, il est bon que tous les avis s'expriment, au-delà des affirmations à l'emporte-pièce, car c'est d'arguments bien affûtés que nous avons besoin, pour faire face aux tentations séduisantes des projets réducteurs.

Écrivez nous, téléphonez nous ; nos boîtes à courrier vous sont largement ouvertes ! Canalistiquement vôtre,

**Jean-Claude
CAILLOUX
Président**

www.arecabe.org

